



Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

DEMANDE EN OBTENTION DU SUBSIDE COMMUNAL 2025

POUR L'EXERCICE 2024

Date limite de dépôt 25 septembre 2025

1. SIGNALÉTIQUE

1.1 NOM DE L'ASSOCIATION

1.2 CORRESPONDANCE À ADRESSER À :

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE POSTALE

N°. DE TÉL. / MOBILE

EMAIL

1.3 DATE DE FONDATION DE L'ASSOCIATION

1.4 COORDONNÉES BANCAIRES

NOM DE L'INSTITUT FINANCIER / CODE BIC

N°. IBAN

TITULAIRE DU COMPTE

INFORMATION

La demande de subside et le dossier y afférant doivent impérativement être introduit au plus tard le 25 septembre 2025 de l'année suivant l'exercice sur lequel se rapporte la demande.)

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

2.1 LISTE COMPLÈTE ET ACTUALISÉE DES MEMBRES DU COMITÉ (<i>Noms, prénoms, adresses</i>)	À JOINDRE EN ANNEXE
2.2 COPIE DES STATUTS EN VIGUEUR DE L'ASSOCIATION	À JOINDRE EN ANNEXE
2.3 MONTANT TOTAL DES SUBSIDES POUR L'EXERCICE PRÉCÉDANT	

3. MEMBRES

3.1 NOMBRE TOTAL DES MEMBRES	
3.2 NOMBRE TOTAL DES MEMBRES ACTIFS/LICENCIÉS	
3.3 NOMBRE TOTAL DES MEMBRES ACTIFS/LICENCIÉS DE MOINS DE 18 ANS	

4. CLUBS SPORTIFS

4.1 NOMBRE D'ÉQUIPES PARTICIPANTES À UN CHAMPIONNAT	
--	--

INFORMATION	Nombre d'équipes > 5 : 500 €
--------------------	------------------------------

5. RAPPORT D'ACTIVITÉ

5.1 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE

DATE	NOM DE L'ÉVÉNEMENT	DESCRIPTION/REMARQUES

INFORMATION	50 € par activité
--------------------	-------------------

5.2 ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LA COMMUNE

DATE	NOM DE L'ÉVÉNEMENT	DESCRIPTION/REMARQUES

Au besoin veuillez annexer une liste des activités / événements.

5. FINANCES

5.1 RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE COMPTABLE

1. ENCAISSE EN DÉBUT D'ANNÉE COMPTABLE	
2. TOTAL DES RECETTES	
3. TOTAL (1. + 2.)	
4. TOTAL DES DÉPENSES	
5. ENCAISSE EN FIN D'ANNÉE COMPTABLE (3. - 4.)	

5.2 CONTRIBUTIONS ANNUELLES

	NOMBRE	MONTANT
1. CONTRIBUTIONS DES MEMBRES		
2. CONTRIBUTIONS DES MEMBRES D'HONNEUR		
	TOTAL	

5.3 DÉPENSES POUR PERSONNEL FORMATEUR

TYPE	MONTANT
1. DIRIGEANT, ENSEIGNANT MUSICAL, ACCOMPAGNATEUR MUSICAL	
2. ENTRAÎNEUR, COACH, ENCADRANT POUR ADULTES	
3. ENTRAÎNEUR, COACH, ENCADRANT POUR JEUNES	
	TOTAL

INFORMATION | 10 % des frais avec un min. de 100 € et un max. de 3.000 €

6. PROTECTION DES DONNÉES

Le traitement des données à caractère personnel réalisé par la commune de Mondercange (qui se définit alors comme le responsable de traitement) a pour seule finalité de lui permettre de mener à bien les missions légales dont elle est responsable.

La commune s'engage à recueillir les données personnelles en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Les données personnelles sont conservées pendant 1 an et peuvent être consultées par la personne concernée si elle en fait la demande.

La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement la rectification ou l'effacement de ses données personnelles. Elle dispose notamment et conformément aux cas prévus par le règlement au droit à l'accès, à la rectification, à la limitation ou à l'effacement de ces données (hormis les traitements dont la base légale correspond à une obligation légale ou une mesure contractuelle conformément au règlement précédemment cité) collectées pour ce traitement spécifique.

Toutes les réclamations, demandes d'informations, de retrait, de rectification ou de consultation des données détenues par la commune de Mondercange constituant des données à caractère personnel sont à adresser au Délégué à la Protection des Données à : Commune de Mondercange – 18, rue Arthur Thinnes L-3919 Mondercange ou par mail à gdpr@mondercange.lu.

L'association certifie l'exactitude et la sincérité des données fournies ci-avant :

Nom : _____ Date : _____

Prénom : _____

Fonction : _____
(signature)

Réservé à l'administration

Date d'entrée de la demande :